

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition  
écologique et solidaire

## Direction de la sécurité de l'aviation civile

### Décision du 11 février 2020 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est)

NOR : TREA1937807S

*(Texte non paru au Journal officiel)*

#### Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,

Vu le code de l'aviation civile ;

Vu le code des transports ;

Vu le décret n°2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2014 portant nomination du directeur de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2019 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu la décision du 11 février 2020 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est,

#### Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la direction de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est, à Mme Muriel Preux, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts.

#### Article 2

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de l'adjointe à la

directrice, chargée des affaires techniques, mentionnées à l'article 2 de la décision du 11 février 2020 susvisée, à Mme Cécile du Cluzel, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale.

### **Article 3**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions du département « gestion des ressources » mentionnées à l'article 3 de la décision du 11 février 2020 susvisée, à :

M. Jonathan Ajavon, attaché principal d'administration de l'Etat ;

Mme Nadine Biolley, attachée d'administration de l'Etat.

### **Article 4**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions du cabinet mentionnées à l'article 6 de la décision du 11 février 2020 susvisée, à Mme Agnès Andrieux-Pastre, attachée principale d'administration de l'Etat.

### **Article 5**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions du référent territorial mentionnées à l'article 6 de la décision du 11 février 2020 susvisée, à M. Thierry Lhommeau, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale.

### **Article 6**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la division « aéroports et navigation aérienne » mentionnées à l'article 4 de la décision du 11 février 2020 susvisée, à :

Mme Carole Soufflet, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Guy Garnon, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

Mme Ghislaine Pavallier, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

### **Article 7**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la division « aviation générale » mentionnées à l'article 4 de la décision du 11 février 2020 susvisée, à :

M. Sylvain Molé, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Hubert Champion, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Robert Fillinger, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

Mme Stéphanie Piegay-Leininger, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Pierre-André Stéphan, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

Mme Sylvie Lefebvre, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Hugues Vandermoere, assistant d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

Mme Carole Chapelot, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Fabrice Dubois, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

Mme Susana Paulin-Chene, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe normale ;

Mme Frédérique Bourne-Chastel, assistante d'administration de l'aviation civile de classe normale.

#### **Article 8**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la division « régulation et développement durable » mentionnées à l'article 4 de la décision du 11 février 2020 susvisée, à :

Mme Géraldine Marchand-Demoncheaux, attachée principale d'administration de l'Etat ;

M. Patrick Bronner, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle.

#### **Article 9**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la division « sûreté » mentionnées à l'article 4 de la décision du 11 février 2020 susvisée, à :

Mme Gwendolyne Bretagne, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Guilhem Magoutier, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale.

#### **Article 10**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la division « transports aériens » mentionnées à l'article 4 de la décision du 11 février 2020 susvisée, à :

M. Alain Caperan, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Jean-Pascal Guénot, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Thierry Maurice, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Frédéric Merlin, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Florent Prévost, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Pierre Sordet, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Éric Tournez, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle.

### **Article 11**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, au titre des fonctions de permanent de direction à la direction de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est, à :

Mme Agnès Andrieux-Pastre, attachée principale d'administration de l'Etat ;

M. Laurent Bernard, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

Mme Gwendolyne Bretagne, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Patrick Bronner, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

Mme Cécile du Cluzel, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Thierry Lhommeau, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Guilhem Magoutier, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

Mme Géraldine Marchand-Demoncheaux, attachée principale d'administration de l'Etat ;

M. Thierry Maurice, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Sylvain Molé, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

Mme Carole Soufflet, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale.

### **Article 12**

La décision du 12 octobre 2018 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est) est abrogée.

### **Article 13**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 11 février 2020.

P. CIPRIANI